## Type de modèle : « Avis de projet de marché (APM) »

- 1. Le présent APM est émis conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) nº E60PQ-140003/ Be TPSGC, et il concerne un besoin des catégories suivantes définies dans l'AMA :
  - Catégorie 3 : (Classeurs et armoires de rangement métalliques)
- 2. L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a besoin d'acheter, de faire livrer et d'installer du mobilier de bureau point d'entrée de Lansdowne, 860 route 137, Lansdowne, ON, K0E 1L0 avant 9 juin 2017.
- 3. Le présent APM concerne un besoin devant faire l'objet d'une demande de soumissions auprès des fournisseurs généraux (titulaires d'un AMA).
- 4. Ce besoin est soumis aux dispositions de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) et de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).
- 5. La demande de soumissions s'adresse aux fournisseurs qui ne sont pas titulaires d'un arrangement en matière d'approvisionnement (AMA). Pour que de nouveaux fournisseurs puissent présenter des soumissions relatives à cette demande de soumissions, ils doivent d'abord se qualifier pour être admissibles à un AMA. Le processus devant être suivi pour devenir admissible à un AMA est décrit dans la DAMA E60PQ-140003/B, et peut être consulté sur le Service électronique d'appel d'offres du gouvernement (SEAOG <a href="https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat">https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat</a>). Le Canada n'est pas tenu de retarder l'attribution d'un contrat subséquent pour accorder au responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement de TPSGC le temps nécessaire à l'évaluation d'un arrangement et à l'attribution d'un AMA.
- 6. Ce besoin comporte des exigences relatives à la sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter le document de demande de soumissions.